



Cotonou, le 03 Avril 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE REGIME D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE AU BENIN RENTRE DANS SA PHASE OPERATIONNELLE

Le Lundi 19 Décembre 2011, le Chef de l'Etat, le **Docteur Thomas Boni YAYI** a procédé au lancement officiel de l'initiative pour l'amélioration de l'accessibilité financière des populations aux soins de santé de qualité.

Dès lors, la date du 1er Avril 2012 a été retenue pour lancer la phase opérationnelle de l'initiative. **Le Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU)** est aujourd'hui rentré dans sa phase opérationnelle avec l'ouverture des droits de souscription aux prestataires.

Durant les trois mois qui ont suivi le lancement de l'initiative, plusieurs actions ont été menées en vue d'aboutir à la phase d'opérationnalisation. Ainsi, les mois de Janvier et Février 2012 ont été consacrés à la mise en place des outils de gestion du RAMU et à la finalisation du draft des textes législatifs et réglementaires.

Une commission d'experts a même séjourné au Bénin pour analyser le processus de mise en place du RAMU et formuler des recommandations pour sa bonne marche. Plusieurs rencontres ont eu lieu entre les différents acteurs afin d'harmoniser les points de vue. Le mois de mars a donc servi à expérimenter les outils de gestion qui ont été mis en place.

Au cours de ce mois d'Avril, des séances d'information ont démarré avec la société civile et se poursuivront avec les élus locaux. Des rencontres avec les prestataires de soins, les dispensateurs de médicaments et les médias auront également lieu. Parallèlement à tous ceci, il sera procédé à la finalisation des aspects biométriques pour la délivrance des cartes d'adhérent. Les premières souscriptions sont envisagées à la fin du mois d'Avril pour les groupes organisés et déjà prêts pour aller vers l'Assurance Maladie.

Le Gouvernement prend toutes les dispositions pour que le Régime d'Assurance Maladie Universelle soit une réalité dans notre pays.

Prof. Ag. Dorothee A. KINDE- GAZARD.

Contact pour la presse : Cellule de Communication - Ministère de la Santé : 21 33 04 64